



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**Station d'épuration – approbation programme
d'une nouvelle station d'épuration – n° 112/2016**

Date de la convocation : **31/08/2016** Date d’Affichage : **14/09/16 au 06/10/16** Date Notification : **14/09/16**
Nombre de membres : * en exercice : **37** * Présents : **27** * Votants : **34**

Séance ordinaire du 12 septembre 2016
L’an deux mil seize le douze septembre à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés[®] – Représentés[®]

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	R
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Chantal MARTINE	P	Gaston LAMY	A
A-Marie LAUNER-COSIALLS	R	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	R
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	R	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	R	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	A	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	A		
Thierry POIRIER	R	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : *Mme BARBE par Mme DALISSON*
Mr BELLEE par Mr MACE
Mme LAUNER-COSIALLS par Mme LAURANSON,
Mr LEMAÎTRE Jean-Marc par Mme CONSTANT,
Mme MARIE par Mr ARTHUR,
Mr POIRIER par Mr LEMAÎTRE,
Mme VILLAIN par Mme LEMOINE.

ABSENTS : *Mr LAMY, Mme LENORMAND, Mme LETERRIER.*

Mme PIHAN Sarah désignée conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

**STATION D'EPURATION - APPROBATION D'UNE NOUVELLE
STATION D'EPURATION – n° 112/2016**

Mr le Maire rappelle que les services de l'A.R.S, de la D.D.T.M, et de l'Agence de l'eau ont attiré l'attention de notre collectivité sur les difficultés rencontrées par nos agents de maintenir en bon état de fonctionnement notre station d'épuration. Les dysfonctionnements constatés sur le système d'aération du bassin puis la remise en état des deux aérovis au cours de l'année 2013 ont permis de prendre conscience de la nécessité d'engager une étude de faisabilité et de programmation sur la construction nouvelle d'une station d'épuration.

Cette étude a été confiée au cabinet IC Eau- Environnement piloté par Mr Béchir Stemi.

Plusieurs réunions techniques (14 janvier, 24 mars, 24 mai, 14 juin) ont permis d'élaborer un document de programmation de cette nouvelle station d'épuration selon le document ci-joint annexé.

La commission des finances et des travaux en date du Jeudi 1^{er} septembre a examiné ce document de programmation.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 28 voix pour et 6 abstentions, (34)***

APPROUVE le le document de programmation technique et financier de la construction d'une nouvelle station d'épuration ci-joint annexé.

PRECISE que la solution n° 2 est celle retenue pour un coût total de 3 250 000 € H.T.

AR-Préfecture de Saint Lo

Acte certifié exécutoire

050-200054732-20160912-20160912112-AU

Réception par le Préfet : 13-09-2016

Publication le : 13-09-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE